

Bulletin d'histoire politique

L'étoffe de la liberté

Politique textile et comportements vestimentaires du mouvement patriote

Francis Back



Volume 10, numéro 2, hiver 2002

Corps et politique. Le corps et ses fictions : regards croisés : anthropologie et histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060523ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060523ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Back, F. (2002). L'étoffe de la liberté : politique textile et comportements vestimentaires du mouvement patriote. *Bulletin d'histoire politique*, 10(2), 58–71. <https://doi.org/10.7202/1060523ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru^{dit}

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'étoffe de la liberté

Politique textile et comportements vestimentaires du mouvement patriote

FRANCIS BACK

« Ta vraie fierté est de te montrer vêtu d'étoffes
que tu files et fabriques toi-même »

Anonyme, *Boston Post-Boy*, 16 novembre 1767

« Pierre, n'as-tu pas honte de porter encore de
l'étoffe anglaise ? Si l'argent te manque pour acheter
du drap patriote, je t'en fournirai. »

Régis de Trobriand, *Le rebelle, histoire canadienne*, 1842

« Je sais que pour plusieurs d'entre vous, il sera difficile de
remplacer les étoffes étrangères par les nôtres en une fois »

Gandhi, discours du 29 septembre 1929

Que les Patriotes aient encouragé la population à boycotter les tissus importés d'Angleterre pour consommer des textiles fabriqués au pays est généralement un fait connu. Pourtant, ce volet de leur discours politique n'a jamais été approfondi. Pour saisir pleinement les objectifs visés par le mouvement patriote, un portrait de notre industrie textile avant les Rébellions de 1837-1838 est essentiel, tout comme un rappel du boycott entrepris par les Américains à l'aube de la guerre d'Indépendance. Par cette mise en contexte, le discours patriote au sujet des textiles domestiques perd son vernis « folklorique » pour reprendre sa dimension économique et politique. Au-delà de ces considérations, nous analyserons les implications sociales et culturelles reliées au choix de porter de « l'étoffe du pays ».

L'ORIGINE D'UNE DÉPENDANCE COLONIALE

En 1837, le Bas-Canada accuse une longue tradition de dépendance textile envers les métropoles successives, une situation engendrée par les

politiques protectionnistes de la France et de l'Angleterre. L'image de l'« habitant » vivant en autarcie ne résiste pas à l'analyse. Sur le plan des textiles, l'étude des actes notariés des Régimes français et anglais démontre que la production domestique est marginale¹.

Au début de son règne, Louis XIV souhaite pourtant que la Nouvelle-France puisse se suffire au chapitre des produits de première nécessité comme les draps et les toiles. Jean Talon procède à des efforts louables en ce sens. Cependant, lorsque cet intendant retourne en France en 1672, la travail qu'il aura entrepris, connaîtra peu de suites². L'analyse des inventaires après décès de cultivateurs et d'artisans dressés entre les années 1663 et 1705 confirme la quasi-inexistence de tissus fabriqués dans la colonie parmi les classes sociales les plus susceptibles d'en faire usage³.

La faiblesse de la production textile de la colonie et le protectionnisme grandissant de la France sont mis en relief au début du XVIII^e siècle. En 1703, les autorités coloniales avaient fait état d'une bonne récolte de lin et de chanvre et elles réclamaient l'envoi de tisserands afin de pouvoir transformer cette ressource en toile⁴. L'année suivante, Versailles fait savoir qu'on refuse d'envoyer des tisserands car il n'est pas souhaité « qu'on fit des toiles au Canada pour pouvoir se passer de celles de France » et l'on précise que « tout ce qui pourrait faire concurrence avec les manufactures du Royaume ne doit jamais être fait dans les colonies »⁵.

Jusqu'à la fin du Régime français, la métropole maintiendra les habitants de la colonie dans le rôle de consommateurs captifs. La correspondance du gouverneur La Galissonnière est révélatrice à ce sujet. En 1748, ce gouverneur confirme au ministre qu'il n'y a pas de manufactures textiles en Nouvelle-France, tout au plus y a-t-il des paysans qui « consomment leur laine chez eux en bas et en étoffes fort grossières ». Le gouverneur surveille cette production de « draps du pays » qu'il ne tolérera que dans la mesure où ils « ne pourront nuire au débouchement de celles de France et c'est aussi par cette raison qu'ils ne faut pas les laisser se multiplier ». La Galissonnière propose même au ministre d'acheter la laine des habitants et de l'expédier en France car à long terme « il y aurait de l'inconvénient à les leur laisser consommer »⁶.

Si dans un premier temps les autorités françaises ont favorisé l'émergence d'une production textile dans la colonie, les initiatives de Talon en font foi, elles feront vite marche arrière afin de protéger leur marché d'exportation.

L'ÉTOFFE DU PAUVRE

Pour les textiles, le passage du Régime français au Régime anglais n'entraîne pas de changements d'attitude. Tout comme la France, l'Angleterre

réprime les initiatives coloniales qui pourraient nuire à ses manufactures⁷. Dès 1763, le gouverneur Murray reçoit la directive d'appliquer cette politique dans la nouvelle colonie⁸. Un échange épistolaire publié dans les pages de la *Gazette de Québec* en 1767-1768 illustre les débats engendrés par les opposants et les partisans de cette sujétion économique. Un premier correspondant croit qu'il serait possible « de faire des toiles de lin autant qu'il nous est nécessaire et nos moutons peuvent nous fournir de quoi former des manufactures aussi abondantes qu'en aucun pays, mais on n'encourage rien ». Cette opinion reçoit la réplique suivante : « je crois que le meilleur parti à prendre serait de cultiver seulement les matières propres pour les manufactures et de les envoyer en Angleterre pour les y être fabriquées »⁹.

En 1768, le gouverneur Carleton dresse un portrait de la production textile au lendemain de la Conquête ; il constate des progrès dans la culture du chanvre qui est « filé et tissé dans les familles mais qui n'est pour ainsi dire jamais offert en vente les jours de marché »¹⁰. Sur les étoffes de laine, Carleton écrit qu'il est impossible de développer de larges cheptels de moutons à cause de la longueur des hivers. Malgré ce handicap, le gouverneur évalue qu'un tiers de la population rurale tisse des étoffes de laine.

Mais qu'en est-il du degré exact de dépendance textile de la population à l'aube des Rébellions de 1837-1838 ? David-Thiery Ruddel s'est penché sur la question en étudiant un corpus d'actes notariés dressés dans le district de Québec entre 1792 et 1835. De ses recherches, il résulte qu'environ 45 % des foyers ruraux sont outillés pour produire des tissus. Malgré ce fait, plus de la moitié de leurs avoirs textiles est composée d'importations¹¹. L'importance des « tissus du magasin » est donc prépondérante même dans les foyers les plus industriels.

En parallèle à ces considérations, il est intéressant de noter que la distinction économique dont bénéficiaient les tissus d'importation s'est traduite en distinction sociale. En 1772, un rapport souligne l'aspect grossier des toiles et des draps qui sont tissés dans la colonie et précise que la population rurale y a recours « plus par nécessité que par choix »¹². Non seulement la qualité des tissus domestiques laisse-t-elle à désirer, mais socialement ils sont perçus comme l'« étoffe du pauvre ». En 1815, Joseph Bouchette reflète cette perception dans sa description du village de Terrebonne : « Une machine à carder et moulin à fouler y ont été installés, ce qui est d'un grand secours pour les pauvres (...) qui dépendent des draps de laine du pays pour pouvoir se vêtir »¹³. Lorsque les Patriotes en appellent au boycott des tissus anglais, on assiste à un renversement dans les mentalités. En 1837, les tissus « du pays », grossiers et méprisés, deviennent les étendards d'une lutte politique. Ce phénomène n'est pas unique.

LE MODÈLE AMÉRICAIN

En 1834, Louis-Joseph Papineau évoque le projet de soutenir les revendications du mouvement patriote par un embargo des produits anglais, en ciblant notamment les textiles¹⁴. Cet appel au boycott s'inspire de l'action entreprise par les patriotes américains à l'aube de la Guerre d'Indépendance (1775-1783)¹⁵.

En 1764, les coffres du gouvernement britannique sortent vides de la guerre de Sept Ans et Londres souhaite percevoir davantage de revenus de ses colonies américaines par l'imposition de droits douaniers. La réaction des marchands de la Nouvelle-Angleterre sera vive ; dès 1764 ils jettent les bases d'un boycott des produits anglais appelé « Non Importation Movement »¹⁶.

Pour l'élite commerçante qui initie ce mouvement, l'une des mesures de résistance prend la forme d'un boycott des produits de luxe. Dans le domaine textile la soie, le velours et la dentelle seront l'objet des protestations¹⁷. Ces mêmes marchands s'engagent à s'habiller de tissus fabriqués dans la colonie pour vaquer à leurs activités quotidiennes. D'autres groupes influents sensibilisent la population en montrant l'exemple ; au Massachusetts les membres de la Chambre des représentants et le clergé s'engagent à se vêtir des produits du pays¹⁸. En 1768, les finissants de Harvard se présentent à la collation des diplômes habillés en tissus domestiques, un geste qui sera imité par les étudiants de Yale et de Princeton¹⁹.

Par l'octroi de soutiens financiers, on favorise la création de manufactures textiles. En attendant que ces établissements se consolident, des marathons de tissage et de filage sont organisés pour accroître la production locale. Afin d'augmenter l'approvisionnement en laine, on exhorte la population à renoncer à consommer du mouton et on encourage à boycotter les bouchers qui vendent de cette viande.

Le « Non Importation Movement » approuve l'introduction de marchandises de contrebande puisqu'elles échappent à l'imposition des douanes anglaises²⁰. Dix ans d'embargo et d'activisme mèneront les patriotes américains à des gestes d'éclat comme le « Boston Tea Party », auxquels succéderont des affrontements armés dont les États-Unis sortiront vainqueurs.

Après la révolution, le « Non Importation Movement » sera au panthéon des mythes fondateurs de la nation américaine. On magnifiera le degré de militantisme de la population et les effets « dévastateurs » de son boycott sur l'économie anglaise²¹. L'analyse critique de la portée réelle de cette action ne commencera à se manifester qu'à la fin du XIX^e siècle²². En 1837, le Parti patriote ne recherche pas des nuances d'historiens mais un modèle « historique » de résistance. Ce modèle se trouve chez les voisins du sud et à l'exemple du « Non Importation Movement » des « Patriots »

américains, les patriotes du Bas-Canada lanceront le « mouvement de non-consommation »²³.

LE DISCOURS PATRIOTE

Au printemps de 1837, les résolutions de Lord Russell opposent une fin de non-recevoir aux principales revendications du Parti patriote. Les positions entre les deux camps politiques se radicalisent et le projet d'embargo évoqué par Louis-Joseph Papineau en 1834 se concrétise. Ainsi que l'exprime Papineau avec véhémence : « À de grands maux, de grands remèdes. Il faut tarir la source du revenu. Les coffres se videront, les voleurs n'y trouveront plus rien. Alors, l'Angleterre entendra raison »²⁴.

Avec cette stratégie de résistance économique, on souhaite également que le boycott des produits anglais profite à l'économie interne. Un collaborateur de *La Minerve* ironise en écrivant que les résolutions de Lord Russell vont somme toute « influencer d'une manière aussi favorable qu'immense notre industrie domestique »²⁵. Au sujet des textiles, la résolution politique adoptée le 7 mai 1837 est représentative du discours patriote : « que nous consommerons de préférence les produits manufacturés en ce pays ; que nous regarderons comme bien méritant de la patrie quiconque établira des manufactures de soie, de draps, de toiles »²⁶. On invite les cultivateurs à accroître la culture linière et le volume de leurs troupeaux ovins, afin d'alimenter en matières premières les « manufactures nationales destinées à pourvoir aux besoins du peuple »²⁷. À l'exemple des révolutionnaires américains, les patriotes demandent à la population de s'abstenir de consommer de la viande de mouton afin de préserver l'espèce pour la production de laine²⁸.

À défaut de produits du pays, on préconise le recours à des tissus de contrebande en provenance des États-Unis. Cette invitation au commerce illicite vaudra aux patriotes de vives critiques de la part des bureaucrates²⁹. Outre les attaques de ses opposants, le mouvement patriote doit également lutter contre la réticence de plusieurs de ses sympathisants qui jugent les tissus du pays indignes de leur rang social.

VAINCRE LES PRÉJUGÉS

Les tissus domestiques sont profondément associés dans les esprits aux vêtements de travail portés par la paysannerie. En 1837, un lecteur du journal *Le Canadien* s'offusque à la simple idée qu'on puisse l'inviter à « faire du café de croûtes de pain, de s'habiller en étoffe du pays et nos femmes en droguets » !³⁰. Ce rejet social est aussi illustré dans un roman de Chauveau

écrit en 1846, mais dont l'action se situe durant les années 1830. Dans ce livre un citadin de fraîche date apostrophe un compagnon en ces termes :

T'imagines-tu que ta femme te permettrait de t'habiller en étoffe du pays de la tête aux pieds ? Il n'y a pas de demoiselle comme il faut qui ne s'évanouirait rien qu'à te voir comme tu es là. Ma mère et ma sœur, qui vivent à la campagne, ont pleuré toute une nuit parce que je voulais me faire un gilet et des pantalons d'une étoffe qu'elles avaient faite elles-mêmes³¹.

Les journaux bureaucrates ne ratent pas l'occasion d'alimenter ces préjugés. Le *Quebec Mercury* prétend qu'en prévision de la « mode patriotique de s'habiller en étoffe du pays » on a commandé en Angleterre de larges quantités de draps « invendables ». Cette camelote grossière s'apparente à de l'« étoffe du pays », tout en conservant une supériorité dans la texture qui représente son seul danger d'être démasquée comme une importation³².

Le mouvement patriote reconnaît que la confection des tissus domestiques a été négligée par le passé, car l'on donnait depuis toujours « la préférence aux étoffes d'outre-mer ». Grâce à l'impulsion donnée par les patriotes, on s'active à fabriquer des « étoffes convenables qui, nous l'espérons, prendront bientôt la place des draps importés »³³. Le défi est de taille. En mai 1837, le jeune Lactance Papineau admire un compagnon de classe dont les pantalons en étoffe du pays « égale(nt) les draps grossiers d'Angleterre »³⁴. Dans les mentalités, que de l'étoffe du pays puisse se mesurer à du « drap grossier d'Angleterre » semble donc relever de l'exploit !

Mais de véritables efforts sont mis en œuvre afin de confectionner des textiles « convenables ». Les tisserandes de la vallée du Richelieu, notamment, relèvent le défi et fabriquent de « la toile ouvrée et des tissus en laine de diverses couleurs rivalisant avec les tissus européens »³⁵. On est également industriel à Pointe-aux-Trembles où les cultivateurs apparaissent vêtus « de toiles et de petites étoffes du pays fort jolies » lors de la Saint-Jean-Baptiste³⁶. Nous assistons à l'émergence d'un drap « patriote » qui gagne en finesse, en coloris et en motifs. Des descriptions font état de jeux de couleurs qui rayent ou quadrillent le bleu et le blanc, l'orange et le noir, le vert et le jaune. Ces draps « patriotes » atteignent Montréal où l'on peut voir mesdames LaFontaine et Peltier paraître « publiquement vêtues d'étoffes canadiennes »³⁷. La nécessité de s'afficher vêtus de textiles « patriotes » afin de promouvoir la cause politique qu'ils incarnent est clairement exprimée par la résolution du 23 juillet 1837 : les dimanches et jours de fête, en voyage ou en visite « nous serons orgueilleux de paraître avec des habits qui prouveront que nous sommes dignes de la liberté »³⁸.

Si dans les rangs patriotes le geste de porter des textiles domestiques parvient à s'intégrer à la démarche politique, le fait d'en acquérir pose un réel problème.

LA DIFFICULTÉ DES APPROVISIONNEMENTS

Les draps et les toiles «du pays» sont tissés au cœur de l'hiver alors que l'on est libéré des travaux des champs. Cette production textile répond en premier lieu aux besoins de la famille et rares sont au printemps les excédents de tissus fabriqués dans les maisonnées qui n'ont pas déjà été utilisés. Or les événements politiques font en sorte que les patriotes déclenchent leur embargo au printemps; de ce fait, les tisserandes en milieu rural sont confrontées à une brusque escalade de la demande à un moment où les travaux agricoles sollicitent à nouveau toutes leurs énergies.

Les militants patriotes constatent rapidement qu'il est ardu de se procurer de l'étoffe ou de la toile «du pays». Louis-Joseph Papineau connaît lui-même des difficultés à s'approvisionner et il s'en excuse devant ses partisans: «L'on pourrait me répondre que je suis comme le prédicateur qui dit: Faites ce que je vous dis et non pas ce que je fais». Mais après avoir passé des commandes dans les campagnes, Papineau espère être bientôt habillé «à la canadienne, c'est-à-dire en étoffe du pays»³⁹.

La rareté de la ressource fait en sorte que le prix des draps «du pays» connaît une forte hausse⁴⁰. Selon Amédée Papineau, le coût des étoffes domestiques passe du simple au double, voire au triple⁴¹. Dans ce contexte, on comprend pourquoi un romancier, contemporain des événements, écrit cette réplique: «Si l'argent te manque pour acheter du drap patriote je t'en fournirai...»⁴².

Non seulement est-il difficile de se procurer des draps «du pays», que les premières chaleurs de l'été préviennent les patriotes «qu'il leur serait impossible de paraître avantageusement avec notre grosse toile»⁴³. En 1837, certains cultivateurs doublent leurs semailles de lin et on explore les moyens de tisser des toiles «du pays» qui égaleront en finesse celles d'Angleterre. Mais le lin ne se récolte qu'à partir de juillet et l'action des patriotes se heurte une fois de plus aux délais requis pour que l'on s'ajuste aux attentes quantitatives et qualitatives des partisans du mouvement de «non-consommation»⁴⁴.

À l'été de 1837, il faut également prévoir le retour du temps froid et mettre sur pied des manufactures qui produiront de l'«étoffe du pays» en plus grande quantité. De tels établissements voient le jour à Chambly, Saint-Jean, Saint-Mathias, Frelighsburg, Sherbrooke et à Lachine. Sous le couvert de l'enthousiasme, on doute que ces efforts puissent répondre à la demande: «Tous ces établissements naissants sont encouragés et ce n'est pas trop de

dire qu'ils suffiront à peine aux commandes qu'ils seront appelés à exécuter durant l'hiver prochain »⁴⁵.

Certains marchands profitent de la pénurie de textiles domestiques pour fourguer à leur clientèle de la fausse « étoffe du pays ». Ainsi le patriote Louis Perrault écrit malicieusement qu'il a reçu une paire de pantalons de drap « apparemment du pays »⁴⁶. Après les rébellions, un négociant joue même franc jeu en annonçant dans un journal qu'il a à vendre de l'« étoffe du pays et imitations »⁴⁷.

Outre les embûches créées par la rareté des tissus domestiques et les faussaires, analysons de quelle façon les patriotes convertissent les textiles du pays en vêtements « politiques ».

LE CHOIX DES APPARENCES

On a longtemps présumé qu'en encourageant l'usage de textiles domestiques, le mouvement patriote faisait implicitement la promotion du costume rural comme signe identitaire. Dans les faits, il n'existe aucune directive vestimentaire allant en ce sens et les témoignages des contemporains ébranlent cette image, forgée *a posteriori*, et qui s'est aujourd'hui gravée dans nos mémoires. Si le mouvement patriote unit dans ses rangs bourgeois, artisans et cultivateurs, une hiérarchie des apparences est observée entre ces différentes classes sociales. Lorsque, le 18 août 1837, les députés patriotes se présentent à la Chambre d'assemblée, même le journal bureaucrate qui passe en revue leur habillement démontre que le fait de porter de l'étoffe du pays ne signifie en rien de se vêtir en « habitant »⁴⁸. Selon cette description, le député Édouard Rodier porte un habillement d'étoffe du pays qui comprend une redingote couleur granit et un gilet rayé bleu et blanc. Cyrille Côté est vêtu pour sa part d'une redingote grise liserée de noir, d'un gilet et de pantalons rayés bleus et blancs en « drap du pays ». Cinq députés patriotes n'ont que leurs gilets et leurs pantalons en « étoffe du pays » et deux autres se contentent d'arborer un gilet en tissu domestique avec leurs tenues bourgeoises.

D'autres témoignages ébranlent l'image stéréotypée du patriote portant la tuque de laine, le capot gris et la ceinture fléchée. Ainsi Amédée Papineau convertit l'« étoffe du pays » dont il dispose en « habit de chasse », soit la tenue portée par la bourgeoisie pour traquer le gibier. Pour sa part, Hypolite Lanctot fait référence à ses « bottes à l'écuyère » et à son « casque de marthe » quand il prend les armes⁴⁹. Et que penser du cultivateur Pierre-Rémi Narbonne qui apparaît lors des combats le sabre au côté et vêtu d'une veste à carreaux verte et jaune ?⁵⁰ Également, sans fournir des descriptions très précises, plusieurs mentions font état de tenues militaires confectionnées dans certains villages militants. Ainsi relève-t-on la mention d'un uniforme des

« compagnies volontaires des jeunes gens de Saint-Charles et de Saint-Denis », la jeunesse du village de L'Acadie est également vêtue d'une tenue militaire qui s'accompagne d'un « petit sabre »⁵¹.

L'habillement varié des combattants patriotes ne saurait être réduit à l'image par trop simplificatrice qu'on en retient généralement aujourd'hui. Que des patriotes empruntent le costume de l'« habitant » pour échapper à leur arrestation, indique que l'on n'associe pas ce type de vêtements particuliers au mouvement insurrectionnel. C'est le cas pour Amédée Papineau qui s'enfuit « déguisé en habitant ». Il en est de même pour George-Étienne et Henri Cartier qui tentent d'atteindre le territoire américain vêtus de « hardes d'habitants »⁵².

Deux seuls témoignages font référence à des chefs patriotes empruntant le costume traditionnel de l'« habitant » dans le cadre de leur action politique. Fait intéressant à souligner, il s'agit de deux hommes d'origine britannique ! Les journaux bureaucrates décrivent Wolfred Nelson qui « pour se rendre plus intéressant devant les Canadiens, avait sur son vaste dos le capot de Jean-Baptiste, sa tête nous dit-on, était ornée d'une tuque splendide »⁵³. On s'attaque également au docteur O'Callaghan qui a jeté aux orties « le bel habit avec lequel il se prenait pour un aristocrate » afin d'endosser

son grand uniforme de général en chef des forces révolutionnaires de la république canadienne une et indivisible. Cet uniforme consiste en un capot d'étoffe du pays orné de deux feuilles d'érable en guise d'épaulettes, la tuque caractéristique orne son crâne, surmontée de trois plumes de dindon qui dans l'occasion pourront servir de point de ralliement et d'instrument pour transmettre les ordres du jour ou pour dresser les glorieux bulletins de la grande armée du docteur⁵⁴.

On peut interpréter les choix vestimentaires de Nelson et de O'Callaghan par la volonté des chefs patriotes d'aplanir les barrières culturelles afin d'assurer l'union de leurs forces. Le drapeau tricolore des patriotes exprime également ce désir de cohésion puisqu'on y arbore le vert, couleur emblématique de l'Irlande⁵⁵. L'apparence vestimentaire des patriotes est donc foisonnante et complexe, à l'image des partisans qui composent ce mouvement politique.

LA FIN D'UN RÊVE

Le « mouvement de non-consommation » est une action éphémère qui ne peut se mesurer au « Non Importation Movement », son modèle américain, qui s'étendra sur plus de dix ans. Aussi est-il futile de vouloir en comparer les impacts économiques ou politiques. Selon Amédée Papineau, les débuts du « mouvement de non-consommation » étaient prometteurs pour les textiles

tissés au pays car « l'enthousiasme était tel, que nous aurions bientôt réduit les voleurs à la famine, si ces brigands n'avaient résolu de nous assassiner »⁵⁶. En effet, les défaites militaires de 1837 et 1838 écrasent le mouvement patriote qui était l'âme et le moteur du « mouvement de non-consommation ».

Malgré les défaites, les textiles domestiques restent empreints du message de résistance. Ainsi, quatre patriotes accusés du meurtre d'un délateur n'hésitent pas à se présenter à leur procès vêtus en « étoffe du pays »⁵⁷. En 1839, la population fournira aux 58 prisonniers politiques que l'on exile en Australie « plusieurs pièces de toiles du pays, afin de montrer à l'étranger des manufactures du Canada, et pour se vêtir eux-mêmes dans les chaleurs »⁵⁸.

La valeur symbolique que conservent les tissus domestiques peut également se mesurer par les dernières volontés de Lucien Gagnon, un ardent patriote, qui, sentant la mort venir, souhaite être enterré avec son habit en étoffe du pays⁵⁹. Mais le militantisme de 1837-1838 s'estompe. En 1840, Julie Papineau s'illusionne encore quand, en exil à Paris, elle reçoit la visite d'un marchand de Québec qui l'assure que les habitants « font beaucoup d'étoffes, de toiles et qu'ils augmentent le nombre de leurs moutons et que les marchands vendent une grande quantité d'étoffe du pays, que les ouvriers des villes s'en habillent et quelques messieurs »⁶⁰. Malgré ces assertions, l'ambitieux projet des patriotes d'éclipser les importations anglaises pour les remplacer par des productions du pays n'est plus qu'un rêve. Cependant, le fait d'avoir porté des étoffes du pays en 1837 poursuivra certains hommes politiques au cours de leur ascension. Plus de quarante ans après les rébellions, Joseph-Charles Taché devra encore se défendre d'avoir porté de l'« étoffe du pays » alors qu'il était un jeune patriote âgé de seize ans !⁶¹.

CONCLUSION

On a souvent relégué la politique textile des patriotes au rang d'anecdote folklorique alors qu'elle constitue une pierre angulaire de leur action de résistance. Pour les Patriotes, la pertinence du « mouvement de non-consommation » trouve une caution historique dans le « Non Importation Movement » des Américains. En ciblant les textiles, les partisans de la « non-consommation » luttent contre l'extrême dépendance envers les tissus de la métropole. Le fait de rejeter les étoffes anglaises n'est d'ailleurs pas un choix arbitraire. L'Angleterre est alors la puissance dominante de l'industrie drapière. Les draps « patriotes » vont rapidement acquérir une forte valeur symbolique. Jules Verne lui-même percevra lors de son séjour au Québec le rôle de contestation qu'on a fait jouer à l'« étoffe du pays » pendant les rébellions : « Qu'on ne l'oublie pas, l'emploi de ces étoffes indigènes équivalait à une protestation politique »⁶².

Contrairement aux idées reçues, le discours patriote sur les textiles domestiques ne s'accompagne pas de directives vestimentaires. Comme le mentionne un texte cité plus haut « s'habiller à la canadienne » signifie strictement « s'habiller en étoffe du pays ». Certains illustrateurs de la fin du XIX^e siècle, puis d'autres à leur suite, ont suggéré par leurs dessins que le costume rural « traditionnel » était adopté par l'ensemble des patriotes comme signe identitaire. Or, dans les faits, il apparaît que le rapport entre les tissus « patriotes » et la forme des vêtements n'est pas direct. Les signes de la contestation et de l'appui au mouvement patriote se concentrent sur le geste de porter de l'« étoffe du pays ». La forme vestimentaire quant à elle demeure variée et elle reflète les différenciations sociales qui existaient dans les rangs de ce mouvement politique⁶³.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Après avoir dépouillé systématiquement les greffes de notaires du Régime français, j'ai conclu que la production des tissus domestiques est faible. David-Thierry Ruddel qui a étudié la production textile au Bas-Canada, tire les mêmes conclusions pour le Régime anglais. Pour les travaux de cet historien, voir « The Domestic Textile Industry in the Region and City of Quebec, 1792-1835 », *Material History Bulletin/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no. 17, printemps 1983, p. 95-126. (ci-après M.H.B.); *ibid.*, « Domestic Textile Production in Colonial Québec, 1604-1840 », M.H.B., no. 31, printemps 1990, p. 39-49. *Ibid.*, « Clothing, Society and Consumer Trends in the Montreal Area, 1792-1835 », *New-England/New-France 1600-1850*, Boston, Boston University Press, 1992, p. 122-134.
2. Marcel Trudel résume pertinemment les efforts de Talon par les mots suivants : « il s'agit manifestement d'essais. Pas plus que dans la transformation du chanvre en fil, nous n'avons ici une industrie du lainage », M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Fides, 1997, vol. 4, p. 430.
3. Tout au plus retrace-t-on de rares mentions de « grosse toile » ou de « droguet » qui n'identifient pas spécifiquement des textiles tissés dans le pays.
4. *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1938-39*, Québec, 1939, p. 15
5. *Ibid.*, p. 31-32.
6. Archives Nationales du Canada, C11A, vol. 91, f. 40; *Ibid.*, série B, vol. 87, f. 212.
7. G.-L. Beer, *The Commercial Policy of England toward the American Colonies*, New-York, Peter Smith, 1948, p. 77-81.
8. D.-T. Ruddel, *Québec, 1765- 1832*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1991, p. 91.
9. *Gazette de Québec*, 17 décembre 1767 et 28 janvier 1768.
10. H. A. Innis, *Select Documents in Canadian Economic History, 1497-1783*, Toronto,

The University of Toronto Press, 1929, p. 463.

11. D.-T. Ruddel, « The domestic Textile... ». Voir également : S.-L. Lamontagne et F. Harvey, *La production textile domestique au Québec, 1827-1941. Une approche quantitative et régionale*, Ottawa, Musée national des sciences et de la technologie, 1997.

12. H. A. Innis, *Select Documents...*, *op. cit.*

13. J. Bouchette, *A Topographical Description of Lower Canada*, Londres, 1815, p. 110.

14. « Restreignez vos consommations de produits anglais, le plus généralement que possible. Soyez fiers de vous habiller de la toison de vos moutons et de la dépouille de vos champs. La laine et la toile manufacturées chez vous donneront des habillements plus durables que ceux que vous tirez du dehors et vous intéresserez ceux qui verront leurs consommations diminuer à faire cause commune avec vous, contre le ministre qui veut vous opprimer... », *La Minerve*, 8 décembre 1834.

15. L'influence de la révolution Américaine sur l'action patriote a récemment été étudiée de près par L.-G. Harvey dans « La Révolution américaine et les Patriotes, 1830-1837 », Québec, *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 15-24.

16. C. McLean Andrews, *The Boston Merchants and the Non-Importation Movement*, New-York, Russell & Russell, 1968. A. Meier Schlesinger, *The Colonial Merchants and the American Revolution, 1763-1776*, New-York, Colombia University, 1918.

17. C. McLean Andrew, *op. cit.*, p. 35.

18. *Ibid.*, p. 37

19. *Ibid.*, p. 37. A. Meier Schlesinger, *op. cit.*, p. 110.

20. A. Meier Schlesinger, *op. cit.*, p. 97-99.

21. Dans plusieurs domaines, l'économie anglaise sera peu affectée par ce boycott pour des raisons circonstancielles. Au chapitre des draps de laine, l'Angleterre connaîtra une demande croissante venant d'Allemagne et de Russie qui annulera la pression du boycott américain. A. M. Schlesinger, *op. cit.*, p. 237; C. McLean Andrews, *op. cit.*, p. 100.

22. L'historien Charles McLean Andrews est l'un de rares auteurs à dresser un portrait critique du « Non Importation Movement ».

23. Pour convaincre la population d'adhérer au « mouvement de non-consommation » on l'invite à étudier l'histoire de la révolution Américaine. *Gazette de Québec*, 22 avril 1837, *Ibid.*, 2 mai 1837. Voir aussi à ce sujet, L.-G. Harvey, *op. cit.*

24. M. Bibaud, *Histoire du Canada sous la domination Anglaise*, Montréal, Lovell, 1878, p. 415.

25. *La Minerve*, 20 juillet 1837.

26. *Le Canadien*, 15 mai 1837.

27. *La Minerve*, 20 juillet 1837; *Le Canadien*, 18 avril 1836.

28. *Gazette de Québec*, 12 août 1837.

29. Ainsi Papineau sera qualifié de « Roi des contrebandiers », *Gazette de Québec*, 17

- août 1837. Sur ce sujet voir *L'ami du peuple*, 17 juin 1837.
30. *Le Canadien*, 21 juillet 1837.
31. P.-J.-O. Chauveau, *Charles Guérin. Roman de moeurs canadiennes*, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 80.
32. *Quebec Mercury*, 15 août 1837.
33. *La Minerve*, 27 juillet 1837.
34. L. Papineau, *Correspondance, 1831-1857*, Montréal, Comeau & Nadeau, 2000, p. 37.
35. J.-P. Boucher-Belleville, *Journal d'un patriote, (1837 et 1838)*, Montréal, Guérin, 1992, p. 26.
36. *La Minerve*, 27 juillet 1837. Également à Saint-Denis lors de la Saint-Jean-Baptiste, « La plupart des convives étaient vêtus de tissus fabriqués au Canada, dont quelques-uns étaient fort beaux », *La Minerve*, 3 juillet 1837.
37. A. Papineau, *Journal d'un fils de la liberté*, Montréal, Réédition-Québec, 1972, vol. 1, p. 44.
38. *Gazette de Québec*, 12 août 1837.
39. *Le Canadien*, 17 mai 1837.
40. *La Minerve*, 27 juillet 1837.
41. A. Papineau, *op. cit.*, p. 44.
42. R. de Trobriand, *Le rebelle, histoire canadienne*, Québec, N. Aubin et H. Rowen, 1842, p. 3.
43. *La Minerve*, 20 juillet 1837.
44. On avait anticipé ce problème: « L'on est aussi déterminé de n'user que de l'étoffe du pays en tous genres et nos femmes patriotes s'occupent à nous faire des habillements d'été », *Gazette de Québec*, 2 mai 1837.
45. *La Minerve*, 21 septembre 1837.
46. L. Perrault, *Lettres d'un Patriote réfugié au Vermont, 1837-1839*, Montréal, Éditions du Méridien, 1999, p. 141.
47. *L'Aurore des Canadas*, 13 novembre 1845.
48. G. Filteau, *Histoire des Patriotes*, Montréal, Les Éditions Univers, 1980, p. 245; C. R. Tuttle, *Tuttle's Popular History of the Dominion of Canada*, Montreal & Boston, Tuttle & Downie, 1877, p. 475. La Bibliothèque nationale du Québec possède une collection incomplète du *Quebec Mercury* et je n'ai pu consulter le texte original.
49. H. Lanctot, *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1999, p. 125.
50. P. Rochon, 1839, Montréal, Les Éditions du taureau, 1988, p. 53.
51. A. Papineau, *op. cit.*, p.47; *La Minerve*, 21 juillet 1837.

52. A. Papineau, *op. cit.*, p. 47 ; L. Perrault, *op. cit.*, p. 76. Louis-Joseph Papineau aurait également emprunté une tuque et un capot gris pour assurer sa fuite, *Résumé impartial de la discussion Papineau-Nelson sur les événements de Saint-Denis en 1837*, Montréal, 1848, p. 7-8.
53. *L'ami du peuple*, 17 mai 1837.
54. *Gazette de Québec*, 6 mai 1837.
55. Je remercie Jean-Paul Bernard pour m'avoir confirmé ce point.
56. A. Papineau, *op. cit.*, p. 44.
57. *Le Canadien*, 14 septembre 1838.
58. L. Perrault, *op. cit.*, p. 129.
59. L.-O. David, *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1937, p. 110.
60. J. Papineau, *Une femme patriote. Correspondance 1823-1862*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1997, p. 225-226.
61. A. Laperrière, *Les guêpes canadiennes*, Ottawa, 1881, p. 207.
62. J. Verne, *Famille-sans-nom*, Saint-Lambert, Éditions Québec dix sur dix, 1978, p. 54.
63. Je tiens à exprimer ma gratitude à messieurs Jean-Paul Bernard, Alfred Dubuc et David-Thierry Ruddel pour leurs précieux commentaires.